MEDICAL COUNCIL OF CANADA | LE CONSEIL MÉDICAL DU CANADA

Vaccination

(février 2017)

Explication

La vaccination a le potentiel de réduire l'incidence de nombreuses maladies infectieuses ou de les éradiquer, de diminuer le risque de complications associées à certaines maladies et d'améliorer la santé globale à l'échelle mondiale. Or, de plus en plus de gens hésitent à se faire vacciner, ce qui entraîne une diminution des taux de vaccination dans les pays développés.

Objectifs principaux

Le candidat doit être en mesure d'évaluer l'état d'immunisation des patients et de recommander un calendrier de vaccination approprié, de discuter avec les patients et les parents ou tuteurs des risques et des bénéfices de la vaccination, ainsi que de cibler les patients qui ont besoin d'être vaccinés dans d'autres contextes que dans celui d'une consultation périodique (p. ex. dans le cadre d'une consultation pour un problème de santé particulier).

Objectifs spécifiques

Cibler les patients qui doivent être vaccinés. Pour ces patients, le candidat devra

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment :
    a. les antécédents de vaccination ainsi que toute contre-indication à cet effet (p. ex. anaphylaxie, immunosuppression);
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
    a. obtenir un consentement éclairé;
    b. fournir aux patients ou aux parents toute l'information dont ils ont besoin pour une prise en charge efficace de toute réaction éventuelle à un vaccin;
    c. donner un aperçu du calendrier approprié de vaccination, y compris en cas de dérogations au calendrier de vaccination usuel en raison de circonstances

particulières (p. ex. calendrier de rattrapage, patient immunodéprimé);

d. promouvoir la vaccination en se fondant sur les données scientifiques actuellement admises;

e. conseiller les patients et/ou les parents en cas de refus de vaccination;

f. déclarer toute réaction indésirable, le cas échéant;

g. faire campagne auprès des segments de la population particulièrement vulnérables (p. ex. personnes âgées, personnes atteintes d’une maladie chronique, personnes ayant subi une greffe, personnes atteintes d’asplénie);

h. prendre en compte l’importance de la régulation de la température dans l’entreposage des vaccins pour en maintenir l’efficacité.